



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question écrite n° 21502

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur les conclusions de la mission d'information de l'Assemblée nationale relative à l'impact de la régulation des télécoms sur la filière télécom. Les rapporteurs de cette mission ont mis en évidence que l'année 2012 avait été marquée, pour le secteur des télécommunications par de profonds changements : entrée d'un quatrième opérateur sur le marché mobile, finalisation du processus d'attribution des licences mobiles 4G et poursuite déploiement de la fibre optique s'est poursuivi. Les auteurs de ce rapport soulignent que si l'attention du régulateur se concentre principalement sur les opérateurs, équipementiers et sous-traitants, en amont, distributeurs et centres d'appels, en aval, ont connu une très forte contraction de leurs activités, et sont confrontés à des perspectives limitées. Selon les auteurs de ce rapport l'équilibre entre intérêt du consommateur, préservation de la capacité d'investissement des acteurs économiques et sauvegarde de l'emploi semble précaire, tant les décisions successives de la régulation européenne et de la régulation française sont apparues privilégier le développement de la concurrence au service de l'intérêt du consommateur. Selon le rapport, la régulation n'est souvent abordée qu'au regard du prisme de la concurrence, négligeant ainsi les autres objectifs pourtant consacrés tant par les dispositions du droit communautaire que celles du droit national. Afin de redéfinir la mission de la régulation, la mission d'information suggère de clarifier la répartition des objectifs assignés au Gouvernement et au régulateur. Il lui demande de lui indiquer les suites concrètes que le Gouvernement envisage de donner à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21502

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3014

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)